

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mardi 22 Juillet 2008 à Saint Albain à 18 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Saint Albain.

Etaient Présents : Mmes CLEMENT, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, DREVET, BUE, DELCROIX, COULON et Mrs GAUDILLERE, DEDIENNE, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, GALEA, GUILLET, DUMONT, PHILIPPON, ROBELIN, SURGAND, PEULET, PERRIN, CHERVIER, LE GRAND DE MERCEY, BALDASSINI.

1 – Intervention de Monsieur GUILLOUET, Trésorier Payeur Général

Monsieur GUILLOUET explique qu'à ce jour, l'essentiel du travail des trésoreries est de répondre aux besoins des collectivités locales (traitement des mandats et titres, aide au budget et conseils financiers), les contacts avec les particuliers étant de moins en moins nombreux. Le ressort perceptoral ne correspond ni au canton, ni à la Communauté de Communes, l'organisation n'est pas rationnelle. Monsieur GUILLOUET propose aux communes de dépendre de la même trésorerie et donc du même trésorier afin qu'elles soient « traitées » de la même manière. D'après la logique du territoire, il semblerait judicieux de choisir la trésorerie de Tournus, la Présidente qui rappelle les difficultés rencontrées à l'occasion de l'élaboration du ticket de sortie en 2005 préférerait que l'ensemble du territoire communautaire dépende de la même trésorerie. Madame DREVET interroge le Trésorier Payeur Général sur l'avenir de la trésorerie de Lugny. Cette dernière restera un centre d'appui avec la présence d'une personne deux demi journées par semaine, vraisemblablement les lundi et vendredi. Monsieur GUILLOUET affirme que malgré la diminution du temps de présence des agents, le loyer continuera d'être réglé de la même manière à la Mairie de Lugny. Suite à une remarque de Monsieur PEULET sur la pérennité des permanences, Monsieur GUILLOUET propose de faire un point de la situation de la trésorerie de Lugny dans un an, si besoin il y a, la trésorerie restera.

Monsieur CRISTOFINI, qui accompagne le Trésorier Payeur Général explique que chaque commune devra délibérer pour définir la trésorerie de rattachement, un modèle de délibération sera transmis aux Mairies.

Ces dispositions devraient prendre effet au 1^{er} Janvier 2009.

2 – Intervention de Mademoiselle Mathilde NIEUL, A De TouRE

Après s'être présentée, Mademoiselle NIEUL expose les différents points sur lesquels elle a travaillé depuis son arrivée en mars : viti viniculture, maison de tourisme et plans d'eau de Montbellet et Fleurville.

Un travail important avec la commission vitivinicole a été réalisé, plusieurs pistes de réflexion s'en dégagent : développer l'oenotourisme, fédérer les acteurs et organiser une manifestation (en dehors de la Saint Vincent). Madame DREVET demande si une ouverture de cette commission aux « Produits du terroir » serait possible. Cette proposition sera à l'ordre de jour de la prochaine rencontre de la Commission.

Le cahier des charges de la Maison de Tourisme sera présenté au Conseil de la Communauté de Communes en septembre. La Communauté de Communes après avoir étudié les différentes propositions et l'estimation du coût des travaux décidera ce qu'elle souhaite réaliser. La commission économique et touristique se réunira le Jeudi 4 Septembre à 20 h à Lugny.

Mademoiselle NIEUL a rencontré les acteurs environnementaux, le Conseil Général et Régional pour étudier les possibilités d'aménagement des plans d'eau.

Le Conseil Général réalise une étude de faisabilité pour le futur rond point.

3 – Modification temps de travail Madame Mireille BENOIT

Madame BENOIT qui réalise actuellement 35 heures hebdomadaire souhaite diminuer son temps de travail hebdomadaire à 28 heures à compter du 1^{er} Août 2008 : 24 heures au Multi Accueil de Viré et 4 heures à la Micro Crèche de Cruzille. Le Conseil accepte sa demande.

4 – Avenant au Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil autorise la Présidente à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse qui intègre la Micro Crèche de Cruzille.

5 – Proposition de la Charte de développement et intégration dans le périmètre du Pays

Après avoir réalisé une brève présentation du Pays, la Présidente rappelle les grandes lignes de la Charte de développement réalisée par AEG Bourgogne Sud. Chaque intercommunalité adhérente doit délibérer sur la charte et le périmètre du Pays. Monsieur LE GRAND DE MERCEY aurait préféré que les élus reçoivent cette charte avant le Conseil pour l'étudier. La Présidente rappelle que la charte est sur le site internet depuis plusieurs semaines et invite les élus à la consulter. Elle explique qu'en raison du nombre de pages important (+ 70 pages), il paraissait difficile de la transmettre à chacun. En 2008, la cotisation de l'intercommunalité s'élèvera à 0,5 € par habitant, en 2009, elle passera à 1 €. Monsieur BALDASSINI demande ce qui se passerait en cas d'augmentation importante de la cotisation. Les membres de l'Association déjà interrogés sur ce point par Madame CLEMENT, lui ont assuré que celle-ci ne serait pas réévaluée de manière excessive.

Les membres du Conseil adoptent la charte de développement et acceptent que la Communauté de Communes soit incluse dans le périmètre du Pays.

Madame DREVET regrette que les élus ne puissent faire partie du Conseil de Développement et que leur rôle se limite seulement à la diffusion d'information à la population. Monsieur PEULET explique que les Maires peuvent travailler dans les différentes commissions et que le nombre important de communes ne permettait pas d'associer tous les Maires à ce Conseil.

6 - Avenant Travaux Fleurville

Deux sous-compteurs d'eau divisionnaires ont été installés par LM CHAUFFAGE dans les appartements de Fleurville du fait de la mise en place d'un seul compteur général par la SDEI. La SDEI remboursera la facture pour la fourniture du compteur qu'elle a installé.

Le Conseil autorise la Présidente à signer l'avenant d'un montant de 559,53 € TTC.

7 – Avenants Marché Cruzille

Les membres du Conseil autorisent la Présidente à signer les deux avenants suivants :

- SARL PROCLIM : fourniture et pose d'un ballon ECS en remplacement d'un ballon défectueux pour un montant de 584,84 €.
- SARL MARTIN REBEUF : fourniture et pose d'une couche d'interposition suite à la découverte de problème d'infiltration pour un montant de 716,74 € TTC. Le ragréage prévu initialement sera éliminé.

8 – Décisions modificatives

DM 1 : Régularisation d'écriture budgétaire (transfert d'études sur immobilisations en cours – constructions) : 341 €

DM 2 : Virement du compte budgétaire : 020 Dépenses imprévues d'investissement sr le compte 2184 : Achat de mobilier = 606 €

9 – Micro Crèche Cruzille : travaux et recrutement

Les travaux avancent rapidement. Le recrutement du personnel est en cours, 12 candidates seront reçues.

10 – Bilan fréquentation Festival des Musiques Rares 2008

807 personnes ont assisté aux concerts en 2008 (735 en 2007), les recettes des concerts s'élèvent à 9 113 €, il avait été budgété 8 500 €.

11 – Information réunion sur la téléassistance

Le CIAS organise une réunion publique sur la téléassistance le Lundi 1^{er} Septembre à 16 h à la salle des fêtes de Clessé. Téléprésence 71, l'ADMR, le CLIC ont été invités pour présenter le dispositif.

12 – Point sur les services jeunesse

Le Raid organisé par le Service Enfance Jeunesse a été très apprécié par les adolescents (spéléologie, VTT, camp au camping de Lugny...). Monsieur CONRY fait part de quelques remarques de campeurs qui se sont plaints de bruits.

Les élus sont invités à Saint Gengoux de Scissé Mercredi 30 Juillet à partir de 16 heures pour découvrir les caisses à savon réalisées dans le cadre des activités du Service Enfance Jeunesse.

13 – Collecte des Ordures Ménagères, changement de prestataire

Les jours de collecte des ordures ménagères restent identiques malgré le changement de prestataire.

14 – Compte rendu du débat « Projet création d'une Maison Médicale »

A la demande du personnel médical de Lugny, une rencontre avec les Maires des communes environnantes et du Conseiller Général a eu lieu. L'URCAM qui avait également sollicité cette réunion ne s'est pas déplacée. Deux différents projets n'ont pas aboutis en raison du coût jugé trop élevé par les professionnels de santé. Monsieur PEULET explique que notre territoire n'étant pas déficitaire en terme de personnel médical, il n'est pas prioritaire. Par ailleurs, il semblerait qu'un projet semblable existe sur Azé.

15 – Questions diverses

Achat Points d'Apports Volontaires : Des devis ont été demandés pour l'achat de Points d'Apports Volontaires pour les communes de Montbellet et Clessé.

**PROCHAIN CONSEIL DE COMMUNAUTE
MARDI 9 SEPTEMBRE 2008
A 18 H
A CRUZILLE**

La Présidente
Patricia CLEMENT